

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 12 Mars 2019 à 20h00

Absent excusé : Monsieur Frédéric MAITTE

- **Comptes de gestion et comptes administratifs :**

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2018 :

1. Du Budget Principal : excédent global de 82 261.85 €
(Fonctionnement (excédent) : 103 996.66€ et Investissement (déficit): 21 734.81€)

2. Du Budget Photovoltaïque : excédent global de 20 408.89€
(Fonctionnement (excédent) : 20 550.30€ et Investissement (déficit) : 141.41€)

- **Affectation du résultat Budget Photovoltaïque :**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Le besoin net de la section d'investissement est estimé à : 141.41€

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 141.41€

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (002) : 20 408.89€

Et décide d'affecter une partie de l'excédent (8 000€) du Budget Photovoltaïque vers le Budget de la Commune.

- **Budget primitif 2018 Photovoltaïque :**

Section de Fonctionnement : 110 408.00€

Section d'investissement : 92 780.00€

- **Affectation du résultat Budget Principal :**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Le besoin net de la section d'investissement est estimé à : 21 734.81€

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 21 734.81€

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (002) : 82 261.85€.

- **Subvention exceptionnelle – 50 ans Association « la Renaissance » :**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle pour l'année 2019 de 630€ à l'Association « la Renaissance » pour l'organisation d'un événement lié aux 50 ans de l'Association et d'ouvrir les crédits au prochain budget.

- **Loyer machine à pain :**

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer de la machine à pain au boulanger d'Ambonnay à hauteur de 150€/mois. Ce loyer sera révisable une fois par an.

Questions diverses :

- **Boucles de la Marne :**

Madame Christine CARRÉ informe le Conseil qu'elle a assisté à la réunion d'organisation des prochaines « Boucles de la Marne » qui se dérouleront le 26 Mai 2019. Il y a aura un passage dans la Commune entre 13h13 et 13h38 (Isse vers Trépail).

- Eau :

• Travaux au Château d'eau :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le service de l'eau de la CUGRe effectue des travaux sur le château d'eau notamment le changement du surpresseur.

Important : Il y aura une coupure d'eau le Mercredi 20 Avril 2019 après-midi (à partir de 14 heures).

• Relève des compteurs d'eau :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le service de l'eau de la CUGRe a trouvé un prestataire pour procéder à la prochaine relève, il s'agit de la société INSIEMA. Une note d'information sera distribuée à ce sujet par les services du Grand Reims dans les boîtes aux lettres.

Dates des relèves : 01 Juin au 10 Juillet 2019 et 01 Décembre 2019 au 10 Janvier 2020.

- Demande de subvention « Association Un P'tit Air de Danse » d'Aigny :

Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents de ne pas répondre favorablement à la demande de subvention de cette association.

- Demande de Monsieur Franck ROCHET :

Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de pose d'un miroir dans la Grande Rue mais informe que l'achat et la pose de ce miroir reste à la charge du demandeur.

- Crèche :

Suite à la demande de Madame Laura MACHET, Président de Familles Rurales « La Perle Blanche », le Conseil a étudié la possibilité de réutilisation des cinq heures de ménage de Madame PANOT au sein de la Commune et il a été décidé que nous ne pouvons pas ré-imputer ces heures sur d'autres fonctions.

Le Conseil propose de rencontrer le Bureau (Présidente et Trésorière) et si possible la Directrice de la crèche afin de pouvoir répondre aux différentes questions.

Monsieur le Maire va également prendre contact avec le pôle de Rilly la Montagne pour appuyer la demande de subvention effectuée par l'Association.

Séance levée à 23h30.